



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

Le Conseil Municipal a la faculté de créer des commissions municipales dont l'objet est d'étudier en amont des questions qui seront soumises par la suite au Conseil Municipal. Le nombre de commissions et de membres les composant sont au libre choix du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-22,

Vu la délibération n°2020_11_164 du 25 novembre 2020 portant création de la commission municipale administrative et financière et de la commission municipale technique,

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal,

DEL2026_04_050

Considérant que le Conseil Municipal a la faculté de créer des commissions municipales,

Considérant que le rôle des commissions municipales est d'étudier des questions posées par l'Administration qui seront, par la suite, présentées en séance du Conseil Municipal,

Considérant que la ville de Montfermeil fait le choix d'inclure tous les membres du Conseil Municipal dans les deux commissions,

Considérant que les membres titulaires d'une commission seront suppléants de la seconde,

Considérant que la commission municipale administrative et financière se compose de 11 membres titulaires et de 11 membres suppléants,

Considérant que la commission municipale technique se compose de 12 membres titulaires et de 10 membres suppléants,

Considérant que la répartition des sièges sera effectuée de sorte à ce que les groupes minoritaires soient représentés,

Considérant que le Maire est Président de droit des deux commissions municipales,

Considérant que l'élection se fait en principe à bulletin secret mais qu'il peut être procédé à un vote à main levée si le Conseil municipal l'accepte à l'unanimité,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'élire les membres de la commission municipale administrative et financière et les membres de la commission municipale technique à main levée.
2. De dire que pour la commission municipale administrative et financière, la composition est la suivante :
 - Membres titulaires : Franck BARTH, Ludovic NEVO, Aleya-Nur CUBAN, Oxana BRAGUTA, Malgorzata DUDEK, Emily FERNANDEZ-DESSERRE, Virgile-Adam BIKINDOU, Elisa LICIDE, Angélique PLANET-LEDIEU, Laurence RIBEAUCOURT et Zeynep CUBAN.
 - Membres suppléants : Nathalie DESGRIPPES, Chrystel LAÏDOUNI, Pierre BESNARD, Kevin CAUCHIE, Farid MECHMACHE, Louis FALCK, Gwendoline LE BER, Antoine JOUSSET, Farid KACHOUR, Soufiane EL MOUNAFIS et Jordi LE COINTE.
3. De dire que pour la commission municipale technique, la composition est la suivante :
 - Membres titulaires : Ludovic PEDRO, Nathalie DESGRIPPES, Chrystel LAÏDOUNI, Pierre BESNARD, Kevin CAUCHIE, Farid MECHMACHE, Louis FALCK, Gwendoline LE BER, Antoine JOUSSET, Farid KACHOUR, Soufiane EL MOUNAFIS et Zeynep CUBAN.
 - Membres suppléants : Ludovic NEVO, Aleya-Nur CUBAN, Oxana BRAGUTA, Malgorzata DUDEK, Emily FERNANDEZ-DESSERRE, Virgile-Adam BIKINDOU, Elisa LICIDE, Angélique PLANET-LEDIEU, Laurence RIBEAUCOURT et Soufiane EL MOUNAFIS.
4. De préciser que M. le Maire est Président de droit de chaque commission municipale.

5. De désigner M. Franck BARTH comme vice-président de la commission municipale administrative et financière, et M. Ludovic PEDRO comme vice-président de la commission municipale technique.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

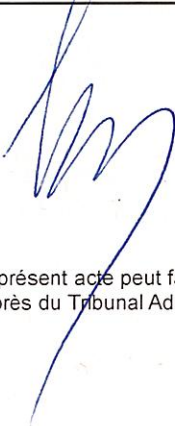
35 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

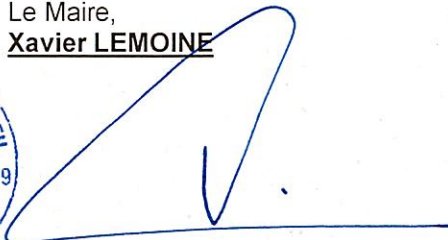
Le Secrétaire de séance,

Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,

Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.